

Association pour la Formation des Organistes des Églises Protestantes

INSCRIPTION 2018/2019

Fiche à retourner AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2018 à l'adresse ci-dessous - Les cours commenceront début octobre 2018

NOM Prénom : Né(e) le :

Adresse :

Code postal Ville :

Téléphone : Courriel :

Formation initiale (s'il y a lieu) :

Piano (années) : Autre instrument :

Orgue (années) : Formation musicale (solfège) :

Professeur : École de musique ou conservatoire :

Centres existants : Strasbourg - Mulhouse - Colmar - Sélestat - Dorlisheim - Kolbsheim - Offwiller-Niederbronn.
D'autres centres peuvent être créés en fonction de la demande.

Je m'inscris à l'AFORGEp pour l'année scolaire 2018/2019 et choisis la formule suivante :



FORMULE INTÉGRALE

27 cours individuels de 50' + 3 cours collectifs

**Je souhaite préparer le diplôme d'organiste liturgique
en lien avec la Faculté de théologie protestante**

oui

non

Choix du mode de paiement :

- Annuel** : un seul chèque à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de 15€.

830€

- Trimestriel** : trois chèques à l'inscription. Ils seront encaissés au début de chaque trimestre scolaire (1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril)

20€ : cotisation à l'Aforgep
+ 39€ : droits d'inscription
+ 262€ : 1^{er} trimestre
= 321€

262€

262€

- Mensuel** : mise en place d'un virement automatique vers le compte de l'AFORGEp au Crédit Mutuel St-Jean à Strasbourg (RIB : 10278 01001 00079439645 62). Ce virement mensuel interviendra dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).

Par chèque à l'inscription :
20€ : cotisation à l'Aforgep
+ 39€ : droits d'inscription
= 59€

+

87,34€
oct

87,34€
nov

87,34€
déc

87,34€
janv

87,34€
fév

87,34€
mars

87,34€
avr

87,34€
mai

87,34€
juin



FORMULE ALLÉGÉE

21 cours individuels de 40' + 3 cours collectifs

Choix du mode de paiement :

- Annuel** : un seul chèque à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de 11€.

582€

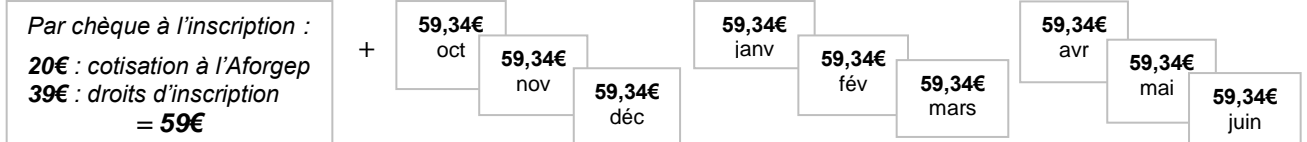
- Trimestriel** : trois chèques libellés à l'ordre de l'Aforgep seront encaissés au début de chaque trimestre scolaire (1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril)

20€ : cotisation à l'Aforgep
+ 39€ : droits d'inscription
+ 178€ : 1^{er} trimestre
= 237€

178€

178€

- **Mensuel** : mise en place d'un virement automatique vers le compte de l'AFORGEp au Crédit Mutuel St-Jean à Strasbourg (RIB : 10278 01001 00079439645 62). Ce virement mensuel interviendra dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).



FORMULE PACK 4 cours individuels de 60'

Paielement à l'inscription

177€

Pas de cotisation ni de frais d'inscription. S'il y a lieu, les frais de déplacement seront à payer en sus.

Si cette formule est donnée en-dehors d'un Centre de formation existant, les frais de déplacement du professeur sont à la charge du demandeur (0.35 € par km parcouru). Les cours seront donnés uniquement sur des orgues à tuyaux en état de marche.

FORMULE SPECIALE JEUNE, jusqu'à 18 ans 21 cours individuels de 40'

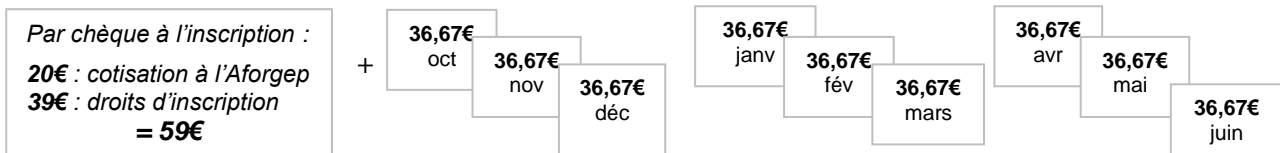
Choix du mode de paiement :

- **Annuel** : un seul chèque à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de 11€.
- **Trimestriel** : trois chèques libellés à l'ordre de l'Aforgep seront encaissés au début de chaque trimestre scolaire (1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril)
- **Mensuel** : mise en place d'un virement automatique vers le compte de l'AFORGEp au Crédit Mutuel St-Jean à Strasbourg (RIB : 10278 01001 00079439645 62). Ce virement mensuel interviendra dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).

378€

20€ : cotisation à l'Aforgep
 39€ : droits d'inscription
 110€ : 1^{er} trimestre
 = 169€

110€ 110€



ACCORD AVEC UNE PAROISSE / CONSISTOIRE Formule intégrale seulement
 Il est possible de solliciter l'aide d'une paroisse. L'accord joint à ce courrier est rempli et signé par l'élève.
 En cas d'accord, voici le mode de paiement :

	Participation paroisse		Participation élève
○ Annuel	258€	+	593€
○ Trimestriel	258€	+	20€ : cotisation à l'Aforgep 39€ : droits d'inscription 178€ : 1 ^{er} trimestre = 237€ 178€ 178€
○ Mensuel	258€	+	Par chèque à l'inscription : 20€ : cotisation 39€ : droits d'inscription = 59€ 59,34€ oct 59,34€ nov 59,34€ déc 59,34€ janv 59,34€ fév 59,34€ mars 59,34€ avr 59,34€ mai 59,34€ juin